

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FADYM AGRI »

Siège Bouaké, Bouaké, AIR-FRANCE ADJONDOSSOU,
Lot NA, Ilot NA

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 07/10/2022 reçus par Me BAMBA AWA , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 11/10/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FADYM AGRI »

Objet: LA CREATION, L'EXPLOITATION, LA GESTION DE PLANTATIONS ET LA COMMERCIALISATION DE TOUTES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, CULTURES VIVRIERES ET AUTRES PRODUITS ANNEXES;

LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION, LE CONDITIONNEMENT, LA COMMERCIALISATION ET L'INDUSTRIE DE TOUS PRODUITS AGRICOLES ET DIVERS;

L'ACHAT, LA COMMERCIALISATION, L'IMPORTATION ET L'EXPORTATION DE TOUTES PRODUCTIONS AGRICOLES;

L'IMPORTATION, L'EXPORTATION, LA PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION PAR TOUS LES MOYENS DE MATERIELS AGRICOLES;

L'IMPORTATION , L'EXPORTATION, LE STOCKAGE, LA DISTRIBUTION ET LA COMMERCIALISATION DE TOUTE SORTE D'ENGRAIS;

LA DISTRIBUTION DE PRODUITS CHIMIQUES, AGRO-CHIMIQUES ET PHYTOSANITAIRES;

LE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION ANIMALE ET HALIEUTIQUE;

TOUS TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES , NOTAMMENT L'USINAGE ET LA TORREFACTION;

LA CREATION, LA GESTION, D'UNITE INDUSTRIELLE POUR LA TRANSFORMATIONS DES PRODUCTIONS DE LA SOCIETE ET CELLE DES TIERS;

LA REPRESENTATION, L'INTERMEDIATION, LA

RECHERCHE DE PARTENAIRES, LA SOUS-TRAITANCE ET
L'ASSISTANCE PROFESSIONNELLE DANS LE DOMAINE
AGRICOLE;

LE COMMERCE GENERAL.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bouaké, Bouaké, AIR-FRANCE
ADJONDOSSOU, Lot NA, Ilot NA

Dirigeant(s) M FADIGA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BKE-01-2022-B13-00131 du 22/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2022 du 22/12/2022

